DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/10-484-1297 du 22/02/2010

CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE DANS CERTAINS SECTEURS DISCIPLINAIRES - SESSION 2010 - ADDITIF

Références: Arrêté du 30.11.2009 publié au J.O du 9.12.2009 modifiant l'arrêté du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires, modifié par l'arrêté du 9 mars 2004 et l'arrêté du 27 septembre 2005 - Note de service n 2009-188 du 17.12.2009 parue au BO n 48 du 24.12.2009

Destinataires : Personnels enseignants des premier et second degrés

Affaire suivie par : Mme TAVERNIER - Tel : 04 42 91 72 12 - Fax : 04 42 38 73 45

La certification complémentaire permet à des enseignants des premier et second degrés de l'enseignement public, relevant du ministre chargé de l'éducation, et aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat de valider des compétences particulières qui ne relèvent pas du champ de leur concours.

L'arrêté et le note de service cités en référence instituent un nouveau secteur disciplinaire ; Enseignement en langue des signes française.

Ce nouveau secteur disciplinaire s'adresse aux enseignants des premier et second degrés titulaires ou stagiaires, qui souhaitent faire reconnaître leur aptitude à intervenir en langue des signes française (L.S.F), dans le cadre de l'enseignement de la, ou des disciplines pour lesquelles ils auront été qualifiés par leur concours.

Ces enseignants n'auront pas en revanche vocation à dispenser un enseignement de la L.S.F, enseignement pour lequel un CAPES est créé à la session 2010.

Lors de l'épreuve orale constitutive de l'examen prévu à l'article 5 de l'arrêté du 23 décembre 2003 modifié, l'exposé se déroulera en français et l'entretien qui lui succède en LSF.

INSCRIPTIONS

Le registre d'inscription pour la session 2010 est ouvert du : Lundi 22 février 2010 au mercredi 31 mars 2010

DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier d'inscription est à retourner en envoi recommandé simple au plus tard :

Le mercredi 31 mars 2010, le cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Rectorat d Aix-Marseille

DIEC 2.04 - Bureau 225

Place Lucien Paye

13621 Aix-en-Provence CEDEX 1

Il doit comprendre:

- La demande d'inscription (modèle joint en annexe) dûment complétée, datée et signée
- Un rapport <u>d'au plus cinq pages</u> (voir le chapitre II de la note de service ministérielle n°2004-175 du 19/10/04 parue au BO n°39 du 28/10/04)
- Deux enveloppes petit format timbrées au tarif en vigueur, et libellées à vos nom et adresse pour l'envoi de votre convocation, puis de votre relevé de notes.

Tout dossier posté après la date limite (cachet de la poste faisant foi) Du mercredi 31 mars 2010 sera rejeté, quel que soit le motif.

Ce rapport doit préciser :

- les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger, en rapport avec le secteur disciplinaire choisi et l'option éventuelle, et le cas échéant la participation à un module complémentaire, suivi lors de l'année de formation professionnelle à l'IUFM,
- les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de sessions de formation auxquelles le candidat a pu participer.
- Les travaux effectués à titre personnel ou professionnel,
- Comporter le développement commenté de l'une des expériences, lui paraissant la plus significative.

ATTENTION: tout dossier ne comportant pas ce rapport sera rejeté.

STRUCTURE DE L'EXAMEN

L'examen est constitué d'une épreuve orale de trente minutes maximum, débutant par un exposé du candidat de dix minutes, suivi d'un entretien avec le jury d'une durée de vingt minutes.

Les candidats seront convoqués individuellement par les services rectoraux.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille





Pour les enseignants

titulaires ou stagiaires des premier et second degré exclusivement

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'EXAMEN DE CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE SESSION 2010

I - SITUATION	PERSONNELLE	:			
			Nom marital :		
Date et lieu de	naissance :		Nationalité :		
			ronique :		
	ADMINISTRATIV		ronique		
			Tél. professionnel :		
Qualité :	□ titulaire	□ stag	jiaire		
Position :	n : □ En activité (dans l'Académie d'Aix-Marseille) (ne peuvent s'inscrire que les enseignants en poste dans l'Académie d'Aix-Marseil □ Autres (à préciser)				
Adresse de l'éta	ablissement :		Privé ou Public :		
III – CHOIX DU SECTEUR DISCIPLINAIRE : Secteur disciplinaire Cocher la case					
Secteur di	isciplinaire	Cocher la case	1		

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations portées sur la présente fiche, et sollicite mon inscription sur la liste des candidats à l'Examen de la Certification Complémentaire, au titre de la session 2010.

Date et signature :

Langue des signes française